

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE**

16 JUIL. 2015

ARRIVEE

COMMUNE DE VILLEMORISSON S/ORGE

Numéro SIRET : 21910667100015

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE VILLEMORISSON

M14

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE

ANNEE 2015

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

SOUS-PREFECTURE DE MONTAIGNEY
ESSONNE

16 JUL. 2015

ARRIVÉE

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.46	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.50	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.55	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.59	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
p.61	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.62	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.63	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.64	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.65	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.67	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.69	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.70	C1 - Etat du personnel	X	
p.74	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.75	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.76	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.77	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 91667	COMMUNE DE VILLEMORISSON S/ORGE BUDGET COMMUNE	BS 2015
----------------------------	-----------------------------------------------------------------	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 105
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	30
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 823 573,00	7 657 492,00	956,35	1 036,90

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	687,34	1 029,00
2	Produit des impositions directes/population	414,07	448,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	732,71	1 167,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	333,39	385,00
5	Encours de dette/population	217,92	881,00
6	DGF/population	103,45	203,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,56%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	99,03%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	45,50%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	29,74%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2014 après le vote du compte administratif 2014.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 477 666,92	-75 700,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 553 366,92
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 477 666,92	1 477 666,92

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	444 096,50	-83 000,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	73 750,93	573 800,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 27 047,43
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		517 847,43	517 847,43
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		1 995 514,35	1 995 514,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère général	1 346 700,00	0,00	-6 500,00	-6 500,00	1 340 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 274 000,00	0,00	0,00	0,00	2 274 000,00
014	Atténuations de produits	67 000,00	0,00	-64 000,00	-64 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 203 600,00	0,00	25 000,00	25 000,00	1 228 600,00
Total des dépenses de gestion courante		4 891 300,00	0,00	-45 500,00	-45 500,00	4 845 800,00
66	Charges financières	52 000,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		6 166,92	6 166,92	16 166,92
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 954 900,00	0,00	-39 333,08	-39 333,08	4 915 566,92
023	Virement à la section d'investissement (5)	157 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 657 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	210 000,00		17 000,00	17 000,00	227 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		367 000,00		1 517 000,00	1 517 000,00	1 884 000,00
TOTAL		5 321 900,00	0,00	1 477 666,92	1 477 666,92	6 799 566,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 799 566,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges	107 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	117 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	742 400,00	0,00	10 000,00	10 000,00	752 400,00
73	Impôts et taxes	3 488 000,00	0,00	-34 000,00	-34 000,00	3 454 000,00
74	Dotations, subventions et participations	912 500,00	0,00	-70 000,00	-70 000,00	842 500,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 287 900,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00	5 203 900,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 289 900,00	0,00	-84 000,00	-84 000,00	5 205 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	32 000,00		8 300,00	8 300,00	40 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		32 000,00		8 300,00	8 300,00	40 300,00
TOTAL		5 321 900,00	0,00	-75 700,00	-75 700,00	5 246 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 553 366,92

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 799 566,92

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 508 700,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	210 000,00	58 894,39	-207 500,00	-207 500,00	61 394,39
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 673 500,00	14 856,54	587 000,00	587 000,00	2 275 356,54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 883 500,00	73 750,93	379 500,00	379 500,00	2 336 750,93
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	272 000,00	0,00	0,00	0,00	272 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00		5 796,50	5 796,50	10 796,50
Total des dépenses financières		277 000,00	0,00	5 796,50	5 796,50	282 796,50
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 160 500,00	73 750,93	385 296,50	385 296,50	2 619 547,43
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	32 000,00		8 300,00	8 300,00	40 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)			50 500,00	50 500,00	50 500,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		32 000,00		58 800,00	58 800,00	90 800,00
TOTAL		2 192 500,00	73 750,93	444 096,50	444 096,50	2 710 347,43

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 710 347,43

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2014 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= (1)+(2)+(3))
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		573 800,00	0,00	0,00	573 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 500,00	0,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 650 500,00	573 800,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00	573 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		175 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 825 500,00	573 800,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00	748 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	157 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00	1 657 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	210 000,00		17 000,00	17 000,00	227 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			50 500,00	50 500,00	50 500,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		367 000,00		1 567 500,00	1 567 500,00	1 934 500,00
TOTAL		2 192 500,00	573 800,00	-83 000,00	-83 000,00	2 683 300,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

27 047,43

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 710 347,43

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 508 700,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-6 500,00		-6 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	-64 000,00		-64 000,00
65	Autres charges de gestion courante	25 000,00		25 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	17 000,00	17 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 166,92		6 166,92
023	Virement à la section d'investissement		1 500 000,00	1 500 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	-39 333,08	1 517 000,00	1 477 666,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 477 666,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 300,00	8 300,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-148 605,61	50 500,00	-98 105,61
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	601 856,54	0,00	601 856,54
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 796,50		5 796,50
	Dépenses d'investissement - Total	459 047,43	58 800,00	517 847,43

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

517 847,43

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00		10 000,00
73	Impôts et taxes	-34 000,00		-34 000,00
74	Dotations, subventions et participations	-70 000,00		-70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	8 300,00	8 300,00
Recettes de fonctionnement - Total		-84 000,00	8 300,00	-75 700,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 553 366,92
---	-------------------------------------------	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 477 666,92
---	------------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	573 800,00	0,00	573 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	-1 650 500,00	0,00	-1 650 500,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	50 500,00	50 500,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		17 000,00	17 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 500 000,00	1 500 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		-1 076 700,00	1 567 500,00	490 800,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	27 047,43
---	------------------------------------------------------------	------------------

+	AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
---	-----------------------------------	-------------

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	517 847,43
---	-----------------------------------------------------	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 346 700,00	-6 500,00	-6 500,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménage	221 000,00	0,00	0,00
604211	Mise à jour Liste Electorale	100,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	32 000,00	8 000,00	8 000,00
60612	Énergie - Électricité	310 000,00	-20 000,00	-20 000,00
60622	Carburants	22 000,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	8 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	29 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	7 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	15 000,00	0,00	0,00
60671	Fournitures Maternelle BOUTON	7 650,00	0,00	0,00
60672	Fournitures Mat Erables	3 819,00	0,00	0,00
60673	Fournitures Élémentaire BOUTON	12 169,00	0,00	0,00
60674	Fournitures Élémentaire ERABLES	7 662,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	118 000,00	0,00	0,00
60682	Pharmacie	2 000,00	0,00	0,00
60688	Animation Cantine	5 000,00	0,00	0,00
60689	CME	2 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	23 000,00	0,00	0,00
6115	Caniveaux	20 000,00	0,00	0,00
6117	Réparation Eclairage Public	8 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	33 000,00	0,00	0,00
61521	Terrains	7 000,00	0,00	0,00
615221	entretien Réparations Electriques	5 000,00	0,00	0,00
615222	Réparation Menuiserie et Maçonnerie	15 000,00	0,00	0,00
615223	Réparations Plomberie	10 000,00	0,00	0,00
615224	Réparation chauffage Couverture	10 000,00	0,00	0,00
615225	Peinture		0,00	0,00
615227	Réparations Vitres		0,00	0,00
61524	Bois et forêts	35 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	13 000,00	0,00	0,00
61558	Autres biens mobiliers	20 000,00	0,00	0,00
615610	Maintenance Logiciels	25 000,00	0,00	0,00
61562	Antenne Collective ABS	8 500,00	0,00	0,00
61563	Ascenseur	3 200,00	0,00	0,00
61564	Copieur Mairie	1 500,00	0,00	0,00
61565	Maintenance autocommutateur	800,00	0,00	0,00
61566	Extincteurs	2 000,00	0,00	0,00
61567	Copieur Ecoles	3 000,00	0,00	0,00
61568	Entretien chaufferie	7 000,00	0,00	0,00
61569	Autre Maintenance	20 000,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	40 000,00	2 000,00	2 000,00
617	Etudes et recherches		0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	700,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	3 500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	4 200,00	2 500,00	2 500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	26 500,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00	0,00
6237	Publications	16 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6247	Transports collectifs	22 200,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	400,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	2 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	46 000,00	0,00	0,00
62875	Aux communes membres du GFP		1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	14 300,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 274 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	37 100,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	17 400,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 100,00	0,00	0,00
6333	Participation des employeurs à la form ^o professionnelle contin	700,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	21 700,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	4 500,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale	1 139 000,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	51 300,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	300,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	235 800,00	0,00	0,00
64161	Emplois-jeunes	82 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	237 700,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	299 800,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	23 000,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	76 000,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	500,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	23 700,00	0,00	0,00
64731	Versées directement	10 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 200,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 700,00	0,00	0,00
64831	Indemnités aux agents	200,00	0,00	0,00
64832	Contributions au Fonds de compensation de CPA	1 150,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	1 150,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	67 000,00	-64 000,00	-64 000,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU		0,00	0,00
73921	Attributions de compensation	3 000,00	0,00	0,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et commu	64 000,00	-64 000,00	-64 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 203 600,00	25 000,00	25 000,00
6531	Indemnités	91 000,00	4 000,00	4 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	1 000,00	1 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 000,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc ^o de fin de manc	200,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	400,00	0,00	0,00
65541	Cotisation Syndicat Handicapés	3 200,00	0,00	0,00
65542	Cotisation Syndicat Gaz / Electricité	300,00	0,00	0,00
657362	CCAS	1 000 000,00	20 000,00	20 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	95 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 891 300,00	-45 500,00	-45 500,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66	Charges financières (b)	52 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	59 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-7 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 600,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	500,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	10 000,00	6 166,92	6 166,92
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 954 900,00	-39 333,08	-39 333,08
023	Virement à la section d'investissement	157 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	210 000,00	17 000,00	17 000,00
6611	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	210 000,00	17 000,00	17 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		367 000,00	1 517 000,00	1 517 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		367 000,00	1 517 000,00	1 517 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 321 900,00	1 477 666,92	1 477 666,92

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 477 666,92

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	107 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	107 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	742 400,00	10 000,00	10 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	55 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	6 400,00	0,00	0,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	2 500,00	0,00	0,00
70621	Cotisation Conservatoire	34 000,00	0,00	0,00
70632	A caractère de loisirs	1 000,00	0,00	0,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	268 000,00	0,00	0,00
70671	Redevance Prestation Restaurant Scolaire	300 000,00	10 000,00	10 000,00
70672	Redevance prestations études	13 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	6 500,00	0,00	0,00
70846	Au GFP de rattachement	40 000,00	0,00	0,00
70876	Par le GFP de rattachement	9 000,00	0,00	0,00
70878	par d'autres redevables	3 000,00	0,00	0,00
708782	Remboursement frais médicaux classe d'environnement		0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'o		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 488 000,00	-34 000,00	-34 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 965 000,00	-23 000,00	-23 000,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	143 000,00	-9 000,00	-9 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	120 000,00	0,00	0,00
7363	Impôt sur les spectacles		0,00	0,00
73681	Emplacements publicitaires	10 000,00	-2 000,00	-2 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	250 000,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	912 500,00	-70 000,00	-70 000,00
7411	Dotation forfaitaire	744 000,00	-74 000,00	-74 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	61 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres	33 000,00	0,00	0,00
7473	Départements	7 000,00	0,00	0,00
74734	Subvention conservatoire	1 000,00	0,00	0,00
74735	Subvention CES Util locaux	20 000,00	0,00	0,00
74748	Autres communes	1 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	1 500,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	4 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonci	10 000,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habita	17 000,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	13 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	38 000,00	0,00	0,00
7521	Loyer Bureau de Poste	13 000,00	0,00	0,00
7522	Loyer Logements communaux	19 000,00	0,00	0,00
7523	Location Salles Communales	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 287 900,00	-84 000,00	-84 000,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 289 900,00	-84 000,00	-84 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	32 000,00	8 300,00	8 300,00
722	Immobilisations corporelles	32 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au		8 300,00	8 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		32 000,00	8 300,00	8 300,00

COMMUNE DE VILLEMUISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE	BS	2015
------------------------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	5 321 900,00	-75 700,00	-75 700,00
---------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------	------------	------------

			+
RESTES A REALISER 2014 (10)			0,00

			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			1 553 366,92

			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 477 666,92

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	210 000,00	-207 500,00	-207 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast		4 200,00	4 200,00
2031	Frais d'études	210 000,00	-211 700,00	-211 700,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 673 500,00	587 000,00	587 000,00
2115	Terrains bâtis		587 000,00	587 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 477 000,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constr	35 500,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 000,00	0,00	0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	12 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	32 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	32 750,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	32 750,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 883 500,00	379 500,00	379 500,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
13251	GFP de rattachement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	272 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	272 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	5 796,50	5 796,50
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 000,00	5 796,50	5 796,50
Total des dépenses financières		277 000,00	5 796,50	5 796,50
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		2 160 500,00	385 296,50	385 296,50
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	32 000,00	8 300,00	8 300,00
Reprises sur autofinancement antérieur (8)			8 300,00	8 300,00
13911	Etat et établissements nationaux		4 070,00	4 070,00
13913	Départements		1 750,00	1 750,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		2 480,00	2 480,00
Charges transférées (9)		32 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	0,00	0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constr	30 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		50 500,00	50 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadas		50 500,00	50 500,00
2111	Terrains nus		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		32 000,00	58 800,00	58 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 192 500,00	444 096,50	444 096,50

+

RESTES A REALISER 2014 (11)

73 750,93

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

517 847,43

COMMUNE DE VILLEMORISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE	BS	2015
-------------------------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1323	Départements		0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 650 500,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00
1641	Emprunts en euros	1 650 500,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00
16878	Autres organismes et particuliers		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 650 500,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	175 000,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	45 000,00	0,00	0,00
10223	T.L.E.	130 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
Total des recettes financières		175 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 825 500,00	-1 650 500,00	-1 650 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	157 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	210 000,00	17 000,00	17 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadas		17 000,00	17 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	9 000,00	0,00	0,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	20 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 000,00	0,00	0,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des constr	31 000,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions		0,00	0,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	6 000,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	28 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	41 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	23 500,00	0,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	43 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		367 000,00	1 517 000,00	1 517 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		50 500,00	50 500,00
1328	Autres		0,00	0,00
2031	Frais d'études		50 500,00	50 500,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		367 000,00	1 567 500,00	1 567 500,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 192 500,00	-83 000,00	-83 000,00

COMMUNE DE VILLEMORISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE		BS	2015
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
		+	
RESTES A REALISER 2014 (10)		573 800,00	
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		27 047,43	
		=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		517 847,43	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 02
LIBELLE : CENTRE CULTUREL LE LUDION
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 05
LIBELLE : CREATION ECLAIRAGE PUBLIC
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 07
LIBELLE : AMENAGEMENT REST SCOLAIRE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics			0,00		0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	1 300,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		1 300,00		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1323	Départements		0,00		0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		1 300,00		0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)			1 300,00
Excédent de financement si positif			
Besoin de financement si négatif			

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 09
LIBELLE : MATERIEL INFORMATIQUE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2051	Concessions et droits similaires		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10
LIBELLE : MOBILIER ADMINISTRATIF
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : MAISON MOUSSET
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 15

LIBELLE : ECOLES

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	403,38	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
2051	Concessions et droits similaires			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			403,38		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2184	Mobilier			252,74		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			150,64		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-403,38
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 27
LIBELLE : MATERIEL MENAGE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 28
LIBELLE : MATERIEL SERVICES TECHNIQUES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	933,57	b	b
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		933,57			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage tech		0,00			0,00
2182	Matériel de transport		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		933,57			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-933,57

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 29
LIBELLE : CLOTURES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2128	Autres agencements et aménagements de t		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32
LIBELLE : MATERIEL DE TRANSPORT
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2182	Matériel de transport			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 37
LIBELLE : REFECTION BATIMENTS COMMUNAUX
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES		a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
2031	Frais d'études		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		0,00			0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 39
LIBELLE : GRPE SCOLAIRE REPUBLIQUE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage			0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			0,00		0,00
2184	Mobilier			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2313	Constructions			0,00		0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	3 100,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 700,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 400,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		3 100,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40
LIBELLE : GRPE SCOLAIRE ERABLES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		0,00			0,00
2313	Constructions		0,00			0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 1 400,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	1 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	1 400,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 41

LIBELLE : PANNEAU ELECTRIQUE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a		b	b
			0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage tec		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		0,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 49
LIBELLE : EQUIPEMENTS SPORTIFS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 61
LIBELLE : INSTALLATION DE JEUX EXTERIEURS
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					0,00
Besoin de financement si négatif					

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 62
LIBELLE : ACTION JEUNES PAJ
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 65
LIBELLE : SIGNALÉTIQUE DES RUES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2152	Installations de voirie			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 68
LIBELLE : RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		0,00			0,00
2184	Mobilier		0,00			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 72
LIBELLE : ACHAT EXTINGU/POTEAUX INCENDIE
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b
20	Immobilisations incorporelles			0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage tech			0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79

LIBELLE : CONSERVATOIRE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 245,99		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		245,99			0,00
2184	Mobilier		245,99			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-245,99
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 91

LIBELLE : PLU

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 1 724,00		b	b 2 500,00
20	Immobilisations incorporelles		1 724,00			2 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et n		0,00			4 200,00
2031	Frais d'études		1 724,00			-1 700,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1311	Etat et établissements nationaux		0,00		0,00
1313	Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-4 224,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 94
LIBELLE : SITE SAINT LAURENT
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 13 273,60		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		13 273,60			0,00
2135	Installat° générales, agencements, aménage		13 273,60			0,00
21534	Réseaux d'électrification		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-13 273,60
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 95

LIBELLE : CLUB ADOS

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 21 507,89		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		21 507,89			0,00
2031	Frais d'études		21 507,89			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 184 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	184 000,00	0,00
1323	Départements	184 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		162 492,11
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 96
LIBELLE : GYMNASSE BOUTON
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 35 662,50		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		35 662,50			0,00
2031	Frais d'études		35 662,50			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2014 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 384 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
1323	Départements	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	348 337,50
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 97
LIBELLE : CTM / GYMNASSE ERABLES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2015	Restes à réaliser 2014 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a	0,00	b	b 377 000,00
20	Immobilisations incorporelles			0,00		-210 000,00
2031	Frais d'études			0,00		-210 000,00
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00		587 000,00
2115	Terrains bâtis			0,00		587 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00
23	Immobilisations en cours			0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2014 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)					
Excédent de financement si positif					
Besoin de financement si négatif					-377 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE VILLEMORISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS 2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains,	Action économique	
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	5 796,50	379 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	385 296,50
Equipements municipaux (2)		379 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	379 500,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	5 796,50											5 796,50
Dépenses d'ordre	58 800,00											58 800,00
Total dépenses de l'exercice	64 596,50	379 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 096,50
RAR N-1 et reports	0,00	73 101,56	0,00	403,38	245,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	73 750,93
Total cumulé dépenses d'investissement	64 596,50	452 601,56	0,00	403,38	245,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 847,43
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	-83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-83 000,00
RAR N-1 et reports	27 047,43	568 000,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 847,43
Total cumulé recettes d'investissement	-55 952,57	568 000,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 847,43

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 523 166,92	-44 500,00	0,00	-3 000,00	-2 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 666,92
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 523 166,92	-44 500,00	0,00	-3 000,00	-2 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 666,92
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 300,00	-94 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-75 700,00
RAR N-1 et reports	1 553 366,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 553 366,92
Total cumulé recettes de fonctionnement	1 561 666,92	-94 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 666,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS

2015

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement			452 601,56	0,00	403,38	245,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 847,43
Dépenses réelles			452 601,56	0,00	403,38	245,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	459 047,43
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 796,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 796,50
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 796,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 796,50
20	Immobilisations incorporelles	0,00	-148 605,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-148 605,61
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
2031	Frais d'études	0,00	-152 805,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-152 805,61
21	Immobilisations corporelles	0,00	601 207,17	0,00	403,38	245,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	601 856,54
2115	Terrains bâtis	0,00	567 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des	0,00	13 273,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 273,60
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	252,74	245,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	498,73
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	933,57	0,00	150,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 084,21
Dépenses d'ordre		58 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 800,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 070,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 070,00
13913	Départements	1 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux	2 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 480,00
041	Opérations patrimoniales	50 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	50 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		-55 952,97	568 000,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617 847,43
Recettes réelles		-1 623 452,97	568 000,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 049 652,97
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 047,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 047,43
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	27 047,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 047,43
13	Subventions d'investissement	0,00	568 000,00	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	573 800,00
1323	Départements	0,00	568 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	568 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	-1 650 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 650 500,00
1641	Emprunts en euros	-1 650 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 650 500,00
Recettes d'ordre		1 567 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 567 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
041	Opérations patrimoniales	50 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00
2031	Frais d'études	50 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 500,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		1 523 166,92	-44 500,00	0,00	-3 000,00	-2 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 666,92
Total dépenses de fonctionnement		1 523 166,92	-44 500,00	0,00	-3 000,00	-2 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 666,92
Dépenses réelles		6 166,92	-5 500,00	0,00	-3 000,00	-2 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-39 333,08
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-6 500,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	-10 000,00	0,00	-8 000,00	-2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-20 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6228	Divers	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
62875	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	-64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-64 000,00
73925	Fonds de péréquation ressources intercommunales et c	0,00	-64 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-64 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 166,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 166,92
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 166,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 166,92
65	Autres charges de gestion courante	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6531	Indemnités	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657362	CCAS	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Dépenses d'ordre		1 517 000,00	0,00	1 517 000,00									
023	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS

2015

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6811	Dotations aux amont. des immos. incorporables et corporati	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		1 561 666,92	-94 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 477 666,92
Recettes réelles		1 553 366,92	-94 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 469 366,92
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 553 366,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 553 366,92
002	Résultat de fonctionnement reportés (excédent ou déficit)	1 553 366,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 553 366,92
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70871	Redevance Prestation Restaurant Scolaire	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	-34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-34 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	-23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-23 000,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	0,00	-9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-9 000,00
73681	Emplacements publicitaires	0,00	-2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2 000,00
74	Dotations, subventions et participations	0,00	-70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-70 000,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	-74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-74 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Recettes d'ordre		8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées	8 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 523 166,92	-44 500,00	1 478 666,92
Dépenses de l'exercice	1 523 166,92	-44 500,00	1 478 666,92
011 Charges à caractère général	0,00	-5 500,00	-5 500,00
014 Atténuations de produits	0,00	-64 000,00	-64 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	6 166,92	0,00	6 166,92
023 Virement à la section d'investissement	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000,00	0,00	17 000,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	25 000,00	25 000,00
RECETTES TOTALES (2)	1 561 666,92	-94 000,00	1 467 666,92
Recettes de l'exercice	8 300,00	-94 000,00	-85 700,00
013 Atténuations de charges	0,00	10 000,00	10 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 300,00	0,00	8 300,00
73 Impôts et taxes	0,00	-34 000,00	-34 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	-70 000,00	-70 000,00
Restes à réaliser - reports	1 553 366,92	0,00	1 553 366,92
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 553 366,92	0,00	1 553 366,92

Sous-fonction 02	
020	Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	-44 500,00
Dépenses de l'exercice	-44 500,00
011 Charges à caractère général	-5 500,00
014 Atténuations de produits	-64 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
65 Autres charges de gestion courante	25 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS 2015

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

Sous-fonction 02	
020	Administration générale de la collectivité
RECETTES TOTALES (2)	-94 000,00
Recettes de l'exercice	-94 000,00
013 Atténuations de charges	10 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre et	0,00
73 Impôts et taxes	-34 000,00
74 Dotations, subventions et participations	-70 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (ex	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 000,00	-5 000,00	-3 000,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00	-5 000,00	-3 000,00
Dépenses à caractère général	2 000,00	-5 000,00	-3 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	10 000,00	10 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	10 000,00	10 000,00
Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	10 000,00	10 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25
	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	2 000,00	-5 000,00	-5 000,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00	-5 000,00	-5 000,00
Dépenses à caractère général	2 000,00	-5 000,00	-5 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	10 000,00	10 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	10 000,00	10 000,00
Produits des services, du domaine et ve	0,00	10 000,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS 2015

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des	Total
DEPENSES TOTALES (2)	-2 000,00	-2 000,00
Dépenses de l'exercice	-2 000,00	-2 000,00
011 Charges à caractère général	-2 000,00	-2 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	
DEPENSES TOTALES (2)	-2 000,00	
Dépenses de l'exercice	-2 000,00	
011 Charges à caractère général	-2 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1.1
DETAIL FONCTIONNEMENT	

FONCTION 4 Sport et jeunesse

	41 Sports	Total
CHAPITRES (1)		
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	4 000,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00	4 000,00
011 Charges à caractère général	4 000,00	4 000,00

	Sous-fonction 41	
CHAPITRES (1)	411	
	Salles de sport, gymnases	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	
Dépenses de l'exercice	4 000,00	
011 Charges à caractère général	4 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	64 596,50	452 601,56	517 198,06
Dépenses de l'exercice	64 596,50	379 500,00	444 096,50
Non individualisées en opérations	64 596,50	379 500,00	444 096,50
020 Dépenses imprévues (investissement)	5 796,50	0,00	5 796,50
040 Opérations d'ordre de transfert entre sectio	8 300,00	0,00	8 300,00
041 Opérations patrimoniales	50 500,00	0,00	50 500,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	-207 500,00	-207 500,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	587 000,00	587 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	73 101,56	73 101,56
Non individualisées en opérations	0,00	73 101,56	73 101,56
20 Immobilisations incorporelles	0,00	58 894,39	58 894,39
21 Immobilisations corporelles	0,00	14 207,17	14 207,17
RECETTES TOTALES (2)	-55 952,57	568 000,00	512 047,43
Recettes de l'exercice	-83 000,00	0,00	-83 000,00
Non affectées aux opérations	-83 000,00	0,00	-83 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sectio	17 000,00	0,00	17 000,00
041 Opérations patrimoniales	50 500,00	0,00	50 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	-1 650 500,00	0,00	-1 650 500,00
Restes à réaliser - reports	27 047,43	568 000,00	595 047,43
Non affectées aux opérations	27 047,43	568 000,00	595 047,43
001 Solde d'exécution de la section d'investisse	27 047,43	0,00	27 047,43
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	568 000,00	568 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

Sous-fonction 02	
020 Administration générale de la	
DEPENSES TOTALES (2)	452 601,56
Dépenses de l'exercice	379 500,00
Non individualisées en opérations	379 500,00
020 Dépenses imprévues (investissement)	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
20 Immobilisations incorporelles	-207 500,00
21 Immobilisations corporelles	587 000,00
Restes à réaliser - reports	73 101,56
Non individualisées en opérations	73 101,56
20 Immobilisations incorporelles	58 894,39
21 Immobilisations corporelles	14 207,17
RECETTES TOTALES (2)	568 000,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sectio	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
Restes à réaliser - reports	568 000,00
Non affectées aux opérations	568 000,00
001 Solde d'exécution de la section d'investisse	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	568 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	21 Enseignement du premier degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	403,38	403,38
Restes à réaliser - reports	403,38	403,38
Non individualisées en opérations	403,38	403,38
21 Immobilisations corporelles	403,38	403,38
RECETTES TOTALES (2)	5 800,00	5 800,00
Restes à réaliser - reports	5 800,00	5 800,00
Non affectées aux opérations	5 800,00	5 800,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 800,00	5 800,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21
	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	403,38
Restes à réaliser - reports	403,38
Non individualisées en opérations	403,38
21 Immobilisations corporelles	403,38
RECETTES TOTALES (2)	5 800,00
Restes à réaliser - reports	5 800,00
Non affectées aux opérations	5 800,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	5 800,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 Culture

	31 Expression artistique	Total
CHAPITRES (1)		
DEPENSES TOTALES (2)	245,99	245,99
Restes à réaliser - reports	245,99	245,99
Non individualisées en opérations	245,99	245,99
21 Immobilisations corporelles	245,99	245,99

	Sous-fonction 31	
CHAPITRES (1)	311 Expression musicale, lyrique et	
DEPENSES TOTALES (2)	245,99	
Restes à réaliser - reports	245,99	
Non individualisées en opérations	245,99	
21 Immobilisations corporelles	245,99	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					3 338 249,03									
2104511101	DEXIA CREDIT LOCAL	30/11/2001		01/01/2002	3 338 249,03	F		4,66	4,66		A	X	N	A-1
20600136	CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS	08/05/2005		02/10/2008	985 000,00	F		4,13	4,13		T	X	N	A-1
MON244345	DEXIA CREDIT LOCAL	30/11/2008		01/01/2008	507 779,29	F		4,27	4,27		A	C	N	A-1
MIN24422TEUR	DEXIA CREDIT LOCAL	27/11/2006		01/08/2008	571 500,00	F		3,78	3,79		A	C	N	A-1
MON281023EUR/02	DEXIA CREDIT LOCAL	10/07/2008		01/01/2009	400 000,00	F		5,41	5,41		A	C	N	A-1
A751001T	CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS	09/02/2010		01/05/2010	260 000,00	F		3,4	3,4		A	X	N	A-1
103-2009	CAF EVRY	28/08/2009		08/04/2012	109 071,74	F		0,0	0,0		A	X	N	A-1
200414 02	CAISSE CREDIT MUTUEL	11/04/2011		30/09/2011	200 000,00	F		3,5	3,5		T	X	N	A-1
Total général					3 338 249,03									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en ans)	Taux d'intérêt			Annulés de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 548 351,29					271 934,83	51 224,54	0,00	19 827,37
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 548 351,29					271 934,83	51 224,54	0,00	19 827,37
2104511101		0,00		51 474,61	0,58	F	4,66		25 151,24	2 398,72	0,00	1 226,59
20600136	N	0,00		518 556,13	6,08	F	4,13		68 050,12	12 964,51	0,00	1 136,03
MON244345	N	0,00		152 333,78	1,58	F	4,27		50 777,93	6 504,85	0,00	4 336,43
MIN24422TEUR	N	0,00		304 800,00	7,17	F	3,79		38 100,00	11 712,36	0,00	4 281,83
MON281023EUR/02	N	0,00		155 437,92	2,58	F	5,41		38 859,48	8 409,19	0,00	6 306,89
A751001T	N	0,00		137 161,88	3,92	F	3,4		25 629,32	4 663,50	0,00	2 528,07
103-2009	N	0,00		90 814,97	13,83	F	0,0		6 148,11	0,00	0,00	0,00
200414 02	N	0,00		137 772,00	6,00	F	3,5		19 218,63	4 571,61	0,00	11,53
Total général		0,00		1 548 351,29					271 934,83	51 224,54	0,00	19 827,37

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents			(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours	Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		8						
	% de l'encours		100,00%						
	Montant en euros		1 548 351,29						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								
(F) Autres types de structures	Nombre de produits								
	% de l'encours								
	Montant en euros								

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			29/03/1994
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	10	
Linéaire	2182 Matériel de transport	8	29/03/1994
Linéaire	Coffre-fort	20	29/03/1994
Linéaire	Matériel de bureau électrique	5	29/03/1994
Linéaire	Matériel de cuisine	10	29/03/1994
Linéaire	Matériel de transport voitures	5	29/03/1994
Linéaire	Matériel informatique	3	29/03/1994
Linéaire	Matériel sportifs	10	29/03/1994
Linéaire	Mobilier	10	29/03/1994
Linéaire	Plantations	20	29/03/1994
Linéaire	Divers matériels service techniques	5	26/10/1995
Linéaire	Diverses immos corporel	5	26/10/1995
Linéaire	Frais d'études	5	26/10/1995
Linéaire	Logiciels	2	26/10/1995
Linéaire	Matériel de sécurité incendie	5	26/10/1995
Linéaire	Subv d'équip versées org privés	5	23/11/2006
Linéaire	Subv d'équip versées org publics	5	23/11/2006

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		14 096,50	14 096,50
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 096,50	14 096,50
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	8 300,00	8 300,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 796,50	5 796,50
020	Dépenses imprévues (investissement)	5 796,50	5 796,50

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 096,50	73 750,93	D001 0,00	87 847,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 517 000,00	III 1 517 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
2802	<i>Amortissement des immobilisations</i>	17 000,00	17 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 500 000,00	1 500 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)(5)	Solde d'exécution R001 (3)(5)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 517 000,00	573 800,00	27 047,43	0,00	2 117 847,43

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 87 847,43
Ressources propres disponibles	IV 1 544 047,43
Solde	V = IV - II (4) + 1 456 200,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					10 548 959,89	8 308 020,73										157 663,18	328 957,64
FRANCE HABITATION HLM	1999	X	ZAC Poirier de la Farinette	CDC	479 788,70	163 963,06	5,25	A	R	LIVRET A	4,3	R	LIVRET A	4,3		7 024,61	24 394,93
FRANCE HABITATION HLM	1999	X	ZAC Poirier de la Farinette	CDC	473 700,04	161 289,61	5,25	A	R	LIVRET A	4,3	R	LIVRET A	4,3		1 228,78	24 085,29
ESSONNE HABITAT HLM	2008	X	Construction MAPAD	Société anonyme CAISSE D'EPARGNE IDF PARIS	1 710 976,03	528 087,77	1,58	A	F		3,16	F		3,16		16 624,37	169 936,07
D'HLM EFIDIS	2009	X	Acquisition terrain log Gallieni	CDC	29 818,00	27 850,90	42,83	A	F			F				840,57	362,91
D'HLM EFIDIS	2009	X	Construction log Mal Gallieni	CREDIT FONCIER	166 549,00	158 284,80	44,00	A	R	LIVRET A	2,9	R	LIVRET A	2,4		4 590,26	1 334,13
D'HLM EFIDIS	2009	X	Acquisition terrain log Gallieni	CDC	772 784,00	712 916,75	32,83	A	F			F				9 800,75	11 870,96
D'HLM EFIDIS	2009	X	Acquisition terrain log Gallieni	CDC	257 595,00	243 807,74	42,83	A	F			F				3 985,92	2 582,65
D'HLM EFIDIS	2009	P	Acquisition terrain log Gallieni	CREDIT FONCIER	342 348,00	307 925,82	24,25	A	R	LIVRET A	2,9	R	LIVRET A	2,4		6 929,85	6 969,32
COOPERATION ET FAMILLE	2009	X	Constructions logements	CDC	68 651,00	61 197,44	40,75	A	F			F				2 325,50	1 253,31

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS

2015

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
DHLM EFIDIS	2009	X	construction 2 log Mal Galiéni	CDC	89 453,00	81 335,10	32,83	A	F	2,3	F	2,3	2,3			641,10	1 554,09	
COOPERATION ET FAMILLE	2009	X	Logements 27 rue du Repos	CDC	550 380,00	512 816,76	41,75	A	F	4,8	F	4,8	4,8			24 815,20	6 251,30	
ESSONNE HABITAT HLM	2010	X	Construction 27 rue du Repos	Etablissement Caisse des dépôts	84 952,17	83 570,65	45,83	A	F	2,6	F	2,6	2,6			2 172,84	255,20	
ESSONNE HABITAT HLM	2010	X	Construction 27 rue du Repos	Etablissement Caisse des dépôts	514 631,11	498 588,95	35,83	A	F	2,6	F	2,6	2,6			12 983,31	4 115,16	
ESSONNE HABITAT HLM	2010	X	Construction 27 rue du Repos	Etablissement Caisse des dépôts	23 643,96	22 690,46	35,83	A	F	1,8	F	1,8	1,8			408,43	409,76	
COOPERATION ET FAMILLE	2010	X	Logement Rte de Corbeil/Rue Robine	CDC	297 421,56	287 789,60	36,00	A	F	1,8	F	1,8	1,8			1 763,40	2 493,84	
COOPERATION ET FAMILLE	2010	X	Logement Rte de Corbeil/Rue Robine	CDC	2 811 497,10	2 748 434,72	36,00	A	F	2,6	F	2,6	2,6			29 871,80	14 244,00	
COOPERATION ET FAMILLE	2010	X	Logement Rte de Corbeil/Rue Robine	CDC	1 000 273,36	983 259,04	46,00	A	F	2,6	F	2,6	2,6			10 723,11	2 742,67	
COOPERATION ET FAMILLE	2010	X	Logement Rte de Corbeil/Rue Robine	CDC	37 303,72	36 678,26	46,00	A	F	1,8	F	1,8	1,8			224,74	222,86	
FRANCE HABITATION HLM	2011	X	Poiterie de la Fairmette	CDC	638 993,14	678 133,30	10,33	T	F	3,01	F	3,01	3,01			19 827,64	52 079,30	
TOTAL GENERAL					10 548 959,89	8 308 020,73										157 863,18	328 957,64	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A 486 620,82
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 323 159,37
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D 809 780,19
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 5 206 900,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	III 15,56%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	33	Fonctionnement	1678e SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES	Associations	150,00
6574	01	Fonctionnement	AAPEVV	Associations	225,00
6574	04	Fonctionnement	AIKIDO CLUB DE VILLEMOISSON	Associations	500,00
6574	06	Fonctionnement	AMICALE CYCLISTE VILLEMOISSON	Associations	600,00
6574	28	Fonctionnement	ASSOC CULTURELLE IMAGES	Associations	2 000,00
6574	09	Fonctionnement	ASSOC SPORTIVE COLLEGE BLAISE	Associations	800,00
6574	08	Fonctionnement	CCAV	Associations	800,00
6574	13	Fonctionnement	CIRCULE	Associations	150,00
6574	14	Fonctionnement	COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS	Associations	150,00
6574	16	Fonctionnement	COMITE SOUVENIR GAL DE GAULLE	Associations	150,00
6574	23	Fonctionnement	CONSEIL LOCAL FCPE COLLEGE	Associations	150,00
6574	64	Fonctionnement	EPINAY VILLEM. HAND BALL CLUB	Associations	1 300,00
6574	01	Fonctionnement	FAIRE VIVRE UNE BIBLIOTHEQUE A E	Associations	800,00
6574	30	Fonctionnement	FNACA VILLEMOISSON	Associations	300,00
6574	25	Fonctionnement	FOOTBALL CLUB DE VILLEMOISSON	Associations	5 500,00
6574	05	Fonctionnement	FORCE LONGJUMEAU ALLIANCE MASSY	Associations	450,00
6574	27	Fonctionnement	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Associations	2 700,00
6574	50	Fonctionnement	JUDO CLUB DE VILLEMOISSON	Associations	2 200,00
6574	65	Fonctionnement	KARATE CLUB VILLEMOISSON	Associations	500,00
6574	52	Fonctionnement	KDANSE	Associations	3 000,00
6574	29	Fonctionnement	LA CIBLE DE VILLEMOISSON	Associations	1 500,00
6574	55	Fonctionnement	LA SYLPHIDE	Associations	2 000,00
6574	56	Fonctionnement	LE MOT ET LA NOTE	Associations	1 500,00
6574	67	Fonctionnement	L'EPI D'ORGE COMPAGNIE THEATRALE	Associations	750,00
6574	31	Fonctionnement	LES ARCHERS DE VILLEMOISSON	Associations	1 000,00
6574	02	Fonctionnement	LES PONGISTES DE VILLEMOISSON	Associations	100,00
6574	03	Fonctionnement	LES SENIORS ACTIFS VILLEMOISSON	Associations	100,00
6574	58	Fonctionnement	LES TRETEAUX D'OLYVETTE	Associations	650,00
6574	35	Fonctionnement	MUSCULATION CLUB VILLEMOISSON	Associations	600,00
6574	59	Fonctionnement	NOTES EN BULLES	Associations	200,00
6574	37	Fonctionnement	PEEP VILLEMOISSON VILLIERS	Associations	800,00
6574	38	Fonctionnement	RETRAITE SPORTIVE VAL D'ORGE	Associations	1 000,00
6574	39	Fonctionnement	SCOUTS ET GUIDES DU VAL D'ORGE	Associations	750,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	69	Fonctionnement	UEDDEN SECTION-DELEGUES	Associations	100,00
6574	43	Fonctionnement	DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	Associations	150,00
6574	60	Fonctionnement	UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	Associations	100,00
6574	44	Fonctionnement	UTL (UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE)	Associations	300,00
6574	61	Fonctionnement	VAL D'ORGE RANDO	Associations	5 000,00
6574	45	Fonctionnement	VILLEMORISSON EN FETE	Associations	1 400,00
6574	46	Fonctionnement	VILLEMORISSON GYM	Associations	700,00
6574	47	Fonctionnement	VILLEMORISSON NIHON BU JUTSU	Associations	3 500,00
6574	48	Fonctionnement	VILLEMORISSON TENNIS	Associations	650,00
6574	62	Fonctionnement	VILLEMORISSON VAINCRE LES MALADIES GENETIQUES	Associations	300,00
			YOGA POUR TOUS VILLEMORISSON		

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS

2015

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0	0	0	0	1	1
1 Collaborateur de cabinet	N	0	0	0	0	1	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8	2	10	10	1	11
Attaché	A	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
1 Adjoint administratif 2è classe	C	0	0	0	0	1	1
Adjoint administratif 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif 2ème classe	C	1	1	2	2	0	2
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	1	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		22	3	25	25	6	31
2 adjoint technique 2è classe	C	0	0	0	0	2	2
4 adjoints techniques 2è classe	C	0	0	0	0	4	4
Adjoint technique 2ème classe	C	17	3	20	20	0	20
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique principal 2è classe	C	2	0	2	2	0	2
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		3	0	3	3	2	5
2 ATSEM 1ère classe	C	0	0	0	0	2	2
Agt spéc des écoles maternelles de 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Agt spéc des écoles maternelles principal 2è classe	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		2	3	5	5	0	5
Assistant enseign artistique principal 1ère classe	B	2	2	4	4	0	4
Assistant enseign artistique principal 2ème classe	B	0	1	1	1	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		6	0	6	6	1	7

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur	B	1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
1 Adjoint animation 2è classe	C	0	0	0	0	1	1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4
EMPLOIS NON CITES (k)(5)		0	0	0	0	11	11
11 surveillants études instituteurs	N	0	0	0	0	11	11
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		41	8	49	49	21	70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JINT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE VILLEMOISSON S/ORGE - 91 - BUDGET COMMUNE

BS

2015

IV - ANNEXES

IV

C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
1 Adjoint administratif 2è classe	C	ADM	340	0,00	3-1	CDD
1 Adjoint animation 2è classe	C	ANIM	340	0,00	3-1	CDD
2 ATSEM 1ère classe	C	S	336	0,00	3-2	CDD
2 adjoint technique 2è classe	C	TECH	340	0,00	3	CDD
4 adjoints techniques 2è classe	C	TECH	340	0,00	CAE	CDD
1 Collaborateur de cabinet	N	OTR	733	0,00	110	CDD
11 surveillants études instituteurs	N	ENC	0	0,00	délibération	Autres
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
3 Assistant enseign artistique principal 2è classe	B	CULT	350	0,00	3-1	CDD
1 Assistant enseignement artistique principal 2è classe	C	CULT	350	0,00	loi 2012-347	CDI
1 adjoint technique 2è classe	C	TECH	330	0,00	loi 2012-347	CDI
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

35 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à en mairie
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/04/1999	FRANCE HABITATION HLM	Société anonyme FRANCE HABITATION HLM	Société Française	479 789,70
01/04/1999	FRANCE HABITATION HLM	Société anonyme FRANCE HABITATION HLM	Société Française	473 700,04
24/11/2005	ESSONNE HABITAT HLM	Société anonyme ESSONNE HABITAT HLM	Société Française	1 710 976,03
28/09/2006	EFIDIS HLM	Société anonyme EFIDIS HLM	Société Française	342 348,00
28/09/2006	EFIDIS HLM	Société anonyme EFIDIS HLM	Société Française	166 549,00
14/12/2006	COOPERATION ET FAMILLE	COOPERATION ET FAMILLE	Société Française	66 851,00
14/12/2006	COOPERATION ET FAMILLE	COOPERATION ET FAMILLE	Société Française	550 380,00
27/09/2007	COOPERATION ET FAMILLE	COOPERATION ET FAMILLE	Société Française	2 777 000,00
27/09/2007	COOPERATION ET FAMILLE	COOPERATION ET FAMILLE	Société Française	295 000,00
27/09/2007	COOPERATION ET FAMILLE	COOPERATION ET FAMILLE	Société Française	988 000,00
27/09/2007	COOPERATION ET FAMILLE	COOPERATION ET FAMILLE	Société Française	37 000,00
24/01/2008	ESSONNE HABITAT HLM	Société anonyme ESSONNE HABITAT HLM	Société Française	84 952,17
24/01/2008	ESSONNE HABITAT HLM	Société anonyme ESSONNE HABITAT HLM	Société Française	514 631,11
24/01/2008	ESSONNE HABITAT HLM	Société anonyme ESSONNE HABITAT HLM	Société Française	23 643,96
19/06/2008	EFIDIS HLM	Société anonyme EFIDIS HLM	Société Française	89 453,00
19/06/2008	EFIDIS HLM	Société anonyme EFIDIS HLM	Société Française	772 784,00
19/06/2008	EFIDIS HLM	Société anonyme EFIDIS HLM	Société Française	257 595,00
19/06/2008	EFIDIS HLM	Société anonyme EFIDIS HLM	Société Française	29 818,00
23/06/2011	FRANCE HABITATION HLM	Société anonyme FRANCE HABITATION HLM	Société Française	838 993,14
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté d' Agglomération du Val d'Orge	31/12/2000	Taxe professionnelle unique	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat intercom pour l'aide aux pers handicapés	31/12/1997	Sans fiscalité propre	3 200,00
Syndicat mixte Orge Yvette et Seine	26/06/1997	Sans fiscalité propre	300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2014 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2014 (%)
Taxe d'habitation	13 744 000,00	1,081	10,080	0,000	1 385 395,00	1,081
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10 027 000,00	1,324	15,410	0,000	1 545 161,00	1,324
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	26 000,00	2,767	40,580	0,000	10 551,00	2,766
TOTAL	23 797 000,00	1,185			2 941 107,00	1,214

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Maire,
Villemoisson-sur-Orge, le 25/06/2015

Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES : Pour : 23
 Contre : 0
 Abstention : 3

Le Maire,

 Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

Date de convocation : 19/06/2015

A Villemoisson-sur-Orge, le 25/06/2015

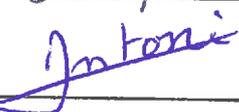
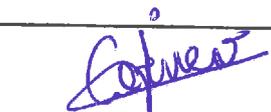
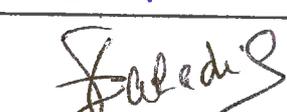
____ membres du Conseil Municipal,



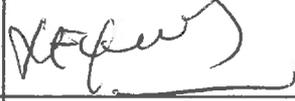
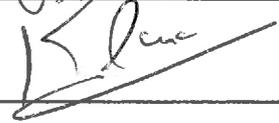
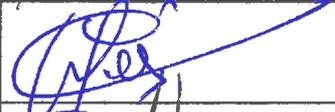
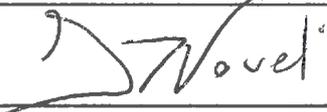
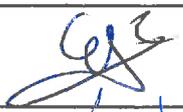
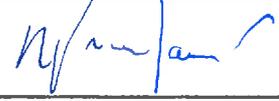
SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU
ESSONNE

16 JUL. 2015

ARRIVEE

ANDRETTI Gianfranco	
ANTONI André	
ANTONI Michèle	
BOISSEAU Sandra	
BOUVIER Jacques	
BUATOIS Nicolas	
CADOT Dominique	
CARDOUX Bernard	
CARNERO Isabelle	
DABADIE Véronique	
EPRY Guillaume	
EVERAERT Catherine	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

EYMARD Renée	
GRISON-JAILLET Corinne	
SAUNIER Serge	
LE BLANC Alain	
LE BLANC Viviane	
SOUS-PREFECTURE DE PALAISEAU ESSONNE 16 JUIL. 2015	
LOGA Jean-Calvin	
ARRIVEE	
MERCIER Emile	
MORET-MIGUET Florence	
NOVEL Jean-David	
PATIN Francis	
PILORGET Gaël	
PRIEUR-LAURENT Romuald	
REPAIRE Laurent	
WALTER Christine	
YOUNSI Ordy	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 16/07/15, et de la publication le 16/07/2015

A Villemorisson-sur-Orge, le 16/07/2015





